

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

Réf : AC/CN/2026/021

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres

en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation

03/02/2026

Date d'affichage

03/02/2026

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire, Madame Corry NEAU, Monsieur Jean-Marc VINCENTI, Madame Élodie ANGELES-COUSIN, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Monsieur Patrick BARRETT, Madame Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, Madame Valérie THIMONNIER, Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE BUSSCHÈRE, Madame Sophie SIEG, Conseillers Municipaux.

Absent excusé et représenté :

Monsieur Stéphane GIANNETTI avec pouvoir à Madame Sophie SIEG,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU



Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une erreur s'est glissée dans le procès-verbal de séance du 15 décembre 2025. La décision du Maire présentée en séance n'était pas celle retranscrite mais la décision n°2025-002 concernant un virement de crédit de 3 000 € depuis le chapitre 21 vers le chapitre 20 pour permettre de mandater la facture pour la modification simplifiée n°2 du PLU.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.



ORDRE DU JOUR

- 1- Budget Communal :
 - a- Compte Financier Unique exercice 2025
 - b. Affectation de résultat en 2026
- 2- Taux d'imposition 2026,
- 3- Subventions aux Associations pour l'année 2026,
- 4- Budget Primitif-Commune 2026,
- 5- Subvention exceptionnelle au Collège des Bourgognes,
- 6- Subvention exceptionnelle au réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED)
- 7- Subvention exceptionnelle au Foyer des Tout petits,
- 8- Subvention exceptionnelle au comité des fêtes,
- 9- Subvention exceptionnelle à l'association l'Ardente dans le cadre de l'opération Octobre Rose,
- 10- Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des bordures et trottoirs dans le Bois Coupé et l'aménagement d'une aire de stationnement dans la rue Vatel,
- 11- Convention avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne pour le versement d'un fonds de concours pour la phase 2 de déploiement du très haut débit,
- 12- Adhésion au CAUE au titre de l'année 2026,
- 13- Questions diverses.



1A- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL-EXERCICE 2025

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'élire un président pour présenter le compte financier unique de l'année 2025.

Madame Corry NEAU est élue Présidente à l'unanimité et procède à la présentation du Compte Financier Unique (CFU) communal 2025.

Pour rappel, le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif produit par l'ordonnateur ainsi qu'au compte de gestion produit par le receveur.

Le Conseil Municipal est donc amené à délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document.

Le CFU du budget communal fait ressortir les résultats suivants :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	472 019,56	1 521 137,08	1 993 156,64
	Recettes réalisées (1)	B	442 200,48	1 801 449,50	2 243 649,98
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	743 765,00	1 947 070,00	2 690 835,00
	Dépenses réalisées (1)	E	633 585,60	1 621 039,68	2 254 625,28
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-191 385,12	180 409,82	-10 975,30
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	271 745,44	425 932,92	697 678,36
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	80 360,32	606 342,74	686 703,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	80 360,32	606 342,74	686 703,06

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2025
011 Charges à caractère général	539 995.94 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	503 080.24 €
014 Atténuation de produits	214 467.00 €
042 opérations ordre entre sections	232 395.65 €
65 autres charges de gestion courante	121 243.60 €
66 Charges financières	9 857.25 €
TOTAL	1 621 039.68 €

Détails sur les Charges à caractère général 2025 :

Total 613 Locations	17 098.48 €
cela comprend notamment aux dépenses suivantes : :	
Contrat illuminations	9 240.00 €
Photocopieurs	1 584.15 €
Locations nacelles-Fermage – Diverses locations matériels service technique.	2 101.20 €

Compte 615221 entretien et réparation sur bâtiments publics	123 343.11 €
Travaux de plomberie mairie-centre communal-école	6 453.24 €
Travaux de peinture pour centre communal – locaux périscolaires – école maternelle-école élémentaire	87 682.80 €
Travaux de réfection de la toiture du presbytère – réparation de fuites au centre communal	13 452.26 €
Travaux d'électricité école-mairie-jeu d'Arc	2 742.22 €

615228 entretien réparations bâtiments privés	18 686.32 €
Travaux sur le logement au-dessus de l'école maternelle	
Travaux dans l'ancienne poste	
Démoussages toiture ancienne gare	

615231 entretien réparations sur voirie	14 796.23 €
Elagages et abattages d'arbres	
Réparations de voirie	

012 charges de personnel	503 080.24 €
Titulaires	265 335.60 €
Non titulaires	67 759.51 €
Charges sociales et de prévoyance	151 309.67 €
Impôts et taxes sur rémunération	6 703.00 €
Autres charges sociales	3 623.90 €
Cotisations CDG60	7 981.56 €
Autre personnel extérieur	367.00 €
014 atténuation produits	214 467.00 €
FNGIR Fonds National de Garantie Individuelle ressources suite réforme taxe professionnelle	212 862.00 €
DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales).	1 605.00 €
042 Opérations ordre transfert entre section	232 395.65 €
Valeurs comptables immobilisations cédées	189 843.65 €
Dotation amortissements aux dépréciations	42 552 €

65 Autres Charges gestion courante	121 243.60 €
Indemnités des élus	63 872.88 €
Subventions aux associations	48 820.00 €
66 Intérêts des emprunts	9 857.25 €

A noter que tous les chapitres de la section de fonctionnement sont en excédent par rapport au budget primitif y compris le 011 dans lequel se trouvait une réserve de 482 871 € qui n'a été amputée que de 14 322.49 €.

Focus sur les dépenses d'énergie :

Electricité et Gaz				
Montant dans le CA	2022	2023	2024	2025
ELEC	35 133.43 €	50 744.67 €	71 883.87 €	50 240.60 €
GAZ	26 675.67 €	70 686.20 €	74 223.97 €	58 498.12 €
Total général	61 809.10 €	121 430.87 €	146 107.84 €	108 738.72 €

Focus sur les subventions versées :

ASEC (Collège)	150.00 €
AMIS REUNIS	400.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	600.00 €
ANCIENS COMB subvention exceptionnelle	300.00 €
ARDENTE	2 500.00 €
ARDENTE subvention exceptionnelle	200.00 €
COMITÉ FÊTES	220.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	800.00 €
FOYER TOUT PETITS	43 000.00 €
FOYER subvention exceptionnelle	350.00 €
CADETS de la gendarmerie	300.00 €
TOTAL	48 820.00 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2025
013 Atténuation charges remboursement maladies	14 322.78 €
042 opérations ordre entre sections	23 914.90 €
70 Produits domaine, ventes...	6 209.06 €
73 Impôts et taxes	71 261.99 €
731 FISCALITÉ locale	1 276 351.00 €
74 dotations et participations	126 255.29 €
75 Autres produits gestion courante-	117 205.73
77 Produits spécifiques-	0.00 €
76 Produits financiers	165 928.75 €
TOTAL	1 801 449.50 €

Focus sur les recettes :

013 Atténuation charges	14 322.78 €
Remboursement maladies	14 322.78 €
042 opération ordre entre sections	23 914.90 €
Cession du camion benne	23 914.90 €
70 Produits domaine, ventes...	6 209.06 €
Droits de stationnement	3 753.86 €
Redevances périscolaires Chantilly	1 351.35 €
Remboursement CCAC Transport piscine	1 103.85 €
73 Impôts et taxes	71 261.99 €
DMTO	22 607.00 €
TVA Fraction	41 309.00 €
CVAE (cotis valeur ajoutée ent.)	8 604.00 €
731 Fiscalité locale	1 276 351.00 €
impôts directs locaux	1 256 712.00 €
Impôts forfait sur entretien réseaux	19 639.00 €

74 dotations et participations	126 255.29 €
dotation forfaitaire des communes	59 097.00 €
Dotation de Solidarité Rurale	22 607.00 €
Dotation aux élus locaux	255.00 €
FCTVA	4 615.66 €
DGD des communes (aide pour PLU)	2 225.00 €
Participation autres organismes	4 307.63 €
CVAE CFE	11 649.00 €
Autres attributions CVE CEF	21.499.00 €

75 Autres produits gest courante	117 205.73 €
revenus des immeubles	46 477.74 €
autres produits gestion courante (dont remboursement Ligue)	70 727.99 €

77 Produits spécifiques	165 928.75 €
Vente des chemins ruraux Scierie versée à la section d'investissement par le 042 en fonctionnement	165 928.75 €

FONCTIONNEMENT : DÉPENSES 1 621 039.68€
RECETTES 1 801 449.40€

EXCÉDENT 2025 DE LA SECTION 180 409.82€
EXCÉDENT ANTÉRIEUR 425 932.92€
EXCÉDENT GLOBAL 606 642.74€



SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2025
solde antérieur	0.00 €
040 Opérations ordre	23 914.90 €
041 opérations patrimoniales	72 329.50 €
16 emprunts et dettes assimilées	85 903.84 €
20 immobilisations corporelles	4 632.00 €
204 subventions équipt versées	132 861.22 €
21 Immobilisations corporelles	281 871.63 €
23 immobilisations en cours	32 072.51 €
TOTAL	633 585.60 €

Focus sur les dépenses d'investissement :

192	CHAPITRE 040 opérations transfert cession camion benne	23 914.90 €
-----	--	-------------

2151	CHAPITRE 041 opérations patrimoniales	72 329.50 €
	Intégration des études suivies de travaux – également inscrites en recette d'investissement	

1641	CHAPITRE 16 emprunt rembt capital	85 903.84 €
------	-----------------------------------	-------------

CHAPITRE 20		
202	Frais d'étude modifications simplifiées du PLU	4 632.00 €

CHAPITRE 204		
204182	Enfouissement des réseaux dans le quartier du Bois Coupé	132 861.22 €

CHAPITRE 21		
212	Plantation arbres cour de l'école maternelle	1 146.56 €
	Plantation d'un Olivier pour Ilan Halimi	670.98 €
		1 817.54 €
2131	Porte d'entrée de la mairie ANNULÉ	0.00 €
	CQFD mairie chauffage	3 499.20 €
		3 499.20 €
2135	Ecole élémentaire fenêtres + porte d'entrée une classe	41 176.70 €
	Mise normes électrique une classe	2 981.58 €
	Éclairage d'une classe	7 682.04 €
	Prise école maternelle	1 362.16 €
	Fenêtres et portes locaux périscolaires	45 034.43 €
	Rénovation électrique périscolaire	7 655.72 €
	Service technique alarme	1 158.96 €
	Rambarde à l'entrée du centre communal	1 766.14 €
	Serrure de l'église	2 102.18 €
		110 919.91 €
2151	Reprise de la voirie dans la rue du Théâtre	3 490.02 €
	Création passage PMR Gare	1 800.00 €
		5 290.02 €
2152	FEUX RECOMPENSE	23 074.87 €
	Tranchée feux récompense	1 426.80 €
	Voirie signal "30"	3 717.07 €
	Marquage place de parking PMR	704.18 €
		28 922.92 €
21538	Réverbère dans la rue Jeanne d'Arc	1 906.32 €
	Raccordement feux récompense	5 093.90 €
	Raccordement électrique Jeu Arc	419.76 €
	Raccordement électrique GSB	594.72 €
	Réseau électrique dans le Square du Jeu d'Arc	3 097.01 €
		11 111.71 €
2156	Remplacement d'une borne à incendie	3 656.98 €

2157	Matériel outillage technique	600.00 €
	Deux barrières bois coulissantes (ONF)	1 389.60 €
		1 989.60 €
2158	5 caméras village	31 968.06 €
2181	Installations générale	0.00 €
2182	Camion benne	54 000.00 €
2183		
	2 PC bibliothèque	1 620.00 €
	tableaux triptyques vidéoprotection à l'école élémentaire	814.70 €
	1 écran de visionnage caméras	600.00 €
	Solde matériel vidéo projection	2 372.40 €
	1 PC pour la direction de l'école	1 041.00 €
		6 448.10 €
2184	4 tables d'école 1 classe en élémentaire	2 187.12 €
	1 armoire et mobilier divers de rangement pour l'école maternelle	1 808.00 €
		3 995.12 €
2188	Sono	1 316.00 €
	Pupitre avec amplificateur	1 939.99 €
	Passage LED rue Poissonnière	3 087.18 €
	Rideaux centre communal + stores mairie	6 019.37 €
	Projecteurs jeu d'Arc	2 418.83 €
	2 chariots de ménage pré-imprégnation	1 332.41 €
	Rideaux 1 classe école maternelle	2 138.69 €
		18 252.47 €
	TOTAL CHAPITRE 21	281 871.63 €
CHAPITRE 23		
231	Réfection de la toiture du presbytère	25 871.96 €
	Travaux réfection toiture centre communal	6 200.55 €
		32 072.51 €
	TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT	633 585.60 €



SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2025
040 opérat. ordre transfert entre section	232 395.65 €
041 opérations patrimoniales	72 329.50 €
10 FCTVA	68 036.97 €
Taxe aménagement	6 229.34 €
Excédent fonctionnement	0.00 €
13 Subventions invt	63 209.02 €
021 virement de la section de fonctionnt	0.00 €
TOTAL	442 200.48 €

Focus sur les recettes d'investissement :

040 Opérations de transfert entre sections		232 395.65 €
2118	autres terrains (vente chemins ruraux)	162 928.75 €
2157	Matériel outillage technique (vente camion benne)	26 914.90 €
2804182	Amort. Subvention organisme public bâtiment	42 552.00 €
2804183	Amort. Subvention organismes Publics divers projets	

041 opérations patrimoniales		72 329.50 €
203	Intégration des études suivies de travaux	72 329.50 €

10 Dotations fonds divers réserves		74 266.31 €
10222	FCTVA	68 036.97 €
10226	Taxe aménagement	6 229.34 €
1068	Excédents de fonctionnement	0.00 €

13 subventions investissement		63 209.02 €
1311	Subvention de l'état	0.00 €
1313	Subvention département transférable	0.00 €
1322	Subvention région	5 678.00 €
1323	Subvention du Département	50 740.00 €
13251	Autres fonds affectés à l'équipement	6 791.02 €

021 Virement de la section FCT		0.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €

TOTAL Recettes Investissement		442 200.48 €
--------------------------------------	--	---------------------

Focus sur les subventions perçues :

Dossiers	Département	Région HDF	CCAC
Caméras village	7 380.00 €	5 678.00 €	6 791.02 €
Réfection toiture presbytère	14 110.00 €		
Fenêtres + porte entrée classe élémentaire	9 950.00 €		
Fenêtres + portes péricolaire	10 880.00 €		
Vidéoprojecteur école élémentaire	1 700.00 €		
Solde réfection toiture centre communal	6 720.00 €		
Total	50 740.00 €	5 678.00 €	6 791.02 €

Total général des subventions perçues en 2025 63 209.02 €

INVESTISSEMENT : DÉPENSES 633 585.60€
RECETTES 442 200.48€

RÉSULTAT 2025 DE LA SECTION -191 385.12€
EXCÉDENT ANTÉRIEUR 271 745.44€
EXCÉDENT GLOBAL 80 360.32€



Résultats de l'année 2025 :

- EN INVESTISSEMENT : 80 360.32 €

- EN FONCTIONNEMENT : 606 342.74 €

TOTAL GÉNÉRAL 686 703.06 €.

Le Maire ayant quitté la salle, Madame la Présidente propose au Conseil Municipal, d'APPROUVER le Compte Financier Unique communal 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, le Compte Financier Unique communal 2025.

Résultat du vote :

Pour : **QUATORZE**

Contre : **ZÉRO**

Abstention : **ZÉRO**

Unanimité : **QUATORZE**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

1B-AFFECTATION DE RÉSULTATS EN 2026

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		425 932.92 €		271 745.44 €	- €	697 678.36 €
Opérations de l'exercice	1 621 039.68 €	1 801 449.50 €	633 585.60 €	442 200.48 €	2 254 625.28 €	2 243 649.98 €
Totaux	1 621 039.68 €	2 227 382.42 €	633 585.60 €	713 945.92 €	2 254 625.28 €	2 941 328.34 €
Résultat de clôture (=CFU)	- €	606 342.74 €	- €	80 360.32 €		686 703.06 €

(1) Inclut les opérations non budgétaires de transfert des résultats du budget eau et asst

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

- €

au compte 001 investissement dépenses BP 2026

80 360.32 €

au compte 001 investissement recettes BP 2026

- €

80 360.32 €

Montants égaux à totaux ETAT DE:

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

- €

au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission titre de recette.

606 342.74 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2026

L'AFFECTATION DES RÉSULTATS est votée à L'UNANIMITÉ.

2- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Madame NEAU, Adjointe en charge des finances, rappelle les taux d'impositions communaux 2025 :

	TFB	TFNB	CFE	THS (applicable uniquement sur les résidences secondaires)
Taux 2025	35,10 %	30,94 %	18,53 %	16,82 %

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas appliquer d'augmentation et de conserver les taux en vigueur.

	TFB	TFNB	CFE	THS (applicable uniquement sur les résidences secondaires)
Taux 2026	35,10 %	30,94 %	18,53 %	16,82 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2026

	2024	2025	2026
A.S.E.C	150 €	150 €	150 €
AMIS REUNIS	400 €	400 €	400 €
ANCIENS COMBATTANTS	300 €	900 €	600 €
ARDENTE	2 500 €	2 500 €	2 500 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	800 €	800 €	800 €
FOYER DES TOUT-PETITS	43 000 €	43 000 €	43 000 €
CADETS DE LA GENDARMERIE	300 €	300 €	300 €
DIVERS	400 €	780 €	2 250 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4-BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026

Madame Neau présente le budget primitif de la commune compte par compte.

La répartition des dépenses et des recettes se fait de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011 Charges à caractère général	893 650.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	551 800.00 €
014 Atténuation de produits	243 600.00 €
023 virement section investissement	321 000.00 €
042 opérations ordre entre sections	52 000.00 €
65 autres charges de gestion courante	129 850.00 €
66 Charges financières	8 500.00 €
	2 200 400.00 €

Commentaires sur les dépenses par chapitres :

- 012 Charges de personnel : Anticipation concernant la hausse des charges sociales en cours d'année 2026 + rémunération des agents recenseurs, ainsi que le paiement de la police municipale de Chantilly,

-014 Atténuation de produits : le FNGIR reste stable par rapport à 2025, une somme a été prévue pour le DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) qui pourrait atteindre 30 100 € en 2026. (Nous aidons l'État à payer ses dettes).

-042 opérations d'ordre entre sections : il s'agit de l'amortissement des travaux réalisés et/ou des immobilisations cédées. Le montant diminue par rapport à 2025 et ne comprend plus que les travaux d'enfouissement des réseaux communaux. Pour rappel, cette dépense est basculée en recettes d'investissement au chapitre 040. Il s'agit d'une opération d'ordre entre sections,

-65 Autres charges de gestion courante : il s'agit des indemnités des élus (légère augmentation par rapport à 2025 afin d'anticiper les hausses éventuelles de charges sociales) et des subventions aux associations (légère augmentation par rapport à 2025 pour des aides exceptionnelles).

-66 Charges financières il s'agit des intérêts des emprunts communaux-en légère baisse par rapport à 2025.

FOCUS sur les charges à caractère général (chapitre 011) :

Les charges de gestion courante inscrites au chapitre 011 s'élèvent à 893 650.00 €.

De ce montant il faut retirer 374 430.00 € qui correspondent à une réserve émanant de l'excédent dégagé à fin 2025 (sans cette réserve les coûts réellement prévus s'élèvent à 519 220 €, soit 20 000 € de moins qu'en 2025). Pour des raisons purement comptables, cette réserve doit être inscrite au chapitre 011 pour figurer au Budget.

Détail du chapitre 011 :

011 - Charges à caractère général - détails	2026
60612-Énergie électricité	120 000.00 €
60632-Fournitures petits équipement	22 000.00 €
611-Contrats prestation services	54 000.00 €
613-Locations	20 000.00 €
615221-Entretien réparations bâtiments publics	63 000.00 €
615228-Entretien réparation autres bâtiments	37 000.00 €
615231-Entretien réparations voirie	15 000.00 €
6156-Maintenance	30 000.00 €
6161-Primes assurance	13 500.00 €
623-Publicité publications communication relations pub	17 500.00 €
626-Frais postaux et télécommunications	12 000.00 €
6288-Autres services extérieurs	40 650.00 €
Divers autres carburant alimentation fournitures	74 570.00 €
Total	519 400.00€
Réserve	+374 430.00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	893 650.00 €

TRAVAUX ENVISAGES :

Rénovation intérieure/extérieure des toilettes de l'école élémentaire

Rénovation d'un logement communal au-dessus de l'école maternelle

Rénovation du rez-de-chaussée de la mairie + mise aux normes électriques

Les autres dépenses inscrites au chapitre 011 restent stables par rapport à 2025 il s'agit notamment des achats de fournitures pour les écoles, la bibliothèque, la mairie ou encore les contrats de locations, les frais postaux, les télécommunications, les produits d'entretien

A noter une augmentation prévue au compte 6288 « autres services extérieurs » pour permettre le paiement des frais de gestion dans la cadre des travaux d'enfouissement des réseaux dans le Bois Coupé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

002 excédent antérieur	606 342.74 €
013 Atténuation charges rembt maladies	3 502.26 €
042 opérations ordre entre sections	0.00 €
70 Produits domaine, ventes...	6 400.00 €
73 Impôts et taxes	71 300.00 €
731 FISCALITÉ locale impots taxes	1 316 000.00 €
74 dotations et participations	119 155.00 €
75 Autres produits gestion courante	77 700.00 €
77 Produits spécifiques	0.00 €
76 Produits financiers	0.00 €
	2 200 400.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT ÉQUILBRÉE

À 2 200 400.00€



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Déficit antérieur	- €
16 Remboursements d'emprunts	88 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles	0.00 €
204 Subventions d'équipement versées	114 110.00 €
21 Immobilisations Corporelles	298 249.00€
23 Immobilisations en cours	63 961.00 €
Opérations d'ordre entre sections	- €
041 Opérations Patrimoniales	- €
TOTAL Charges invest	564 320.00 €

Détail des dépenses d'investissement

ÉCOLES		24 040.00 €
Remplacement 2 portes accès préau élémentaire		2 000.00 €
Rénovation plomberie WC école élémentaire		8 000.00 €
Matériel informatique élémentaire		940.00 €
		10 940.00 €
Voilage ombrage Cour école maternelle		5 000.00 €
PPMS École maternelle Sécurité		6 100.00 €
Mobilier divers école maternelle		2 000.00 €
		13 100.00 €

SERVICES TECHNIQUES		48 434.00 €
Utilitaire service technique		22 000.00 €
Tondeuse auto-portée		16 078.00 €
Souffleur à Feuilles		1 960.00 €
Petit matériel ST nettoyage		8 396.00 €
VOIRIE		249 770.00 €
TRAVAUX ENFOUISSEMENT BOIS COUPÉ		114 110.00 €
RÉFECTION BORDURES Trottoirs Rue VATEL		80 490.00 €
PARKING Rue VATEL		35 760.00 €
Assistance BORDURES Trottoirs Rues Vatel		19 410.00 €
Briand , Schweitzer		

BÂTIMENTS PUBLICS		121 151.00 €
CHAUDIÈRE Mairie/école élémentaire		46 000.00 €
Bureau + Fauteuil ACCUEIL Mairie		1 500.00 €
Aménagement Bureau RDC		1 000.00 €
RÉFECTION TOITURE CCL Phase 2		44 551.00 €
1 BAIE du CHŒUR de l'ÉGLISE		28 100.00 €

SÉCURITÉ	32 925.00 €
4 CAMÉRAS VILLAGE	29 225.00 €
1 Borne à incendie	3 700.00 €

EMPRUNTS	88 000.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	564 320.00 €

Détail des demandes de subventions

	DEMANDES DE SUBVENTIONS 2026 en fonction des travaux prévus					
	Département	Région	DETR	FIPD	Fonds vert	DRAC
Aire de stationnement rue Vatel	8 642.04 €		7 450.03 €		7 450.03 €	
Extension vidéoprotection 4 caméras	7 062.38 €	7 305.91 €		5 114.14 €		
réfection bordures et trottoirs Bois Coupé-Phase 1	56 906.78 €		81 000.00 €			
réfection sacristie église	7 547.27 €					5 031.53 €
réfection toiture CCL-Phase 2	10 766.49 €		16 706.62 €			
Barrières anti-véhicule bélier	4 395.94 €					
acquisition de matériel technique pour entretien des espaces publics			5 260.94 €			
Baies du chœur de l'église						14 678.10 €
TOTAL	95 320.90 €	7 305.91 €	110 417.59 €	5 114.14 €	7 450.03 €	19 709.63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT **RECETTES**

Excédent antérieur	80 360.32 €
024 Produits de cession immobilières	10 143.00 €
040 Amortissement	52 000.00 €
041 Opérations Patrimoniales	
1068 Excédents de fonctionnement	- €
10222 FCTVA	50 930.00 €
10226 Taxe d'aménagement	4 006.68 €
13 Subventions d'investissement	45 880.00 €
virement section fonct	321 000.00 €
TOTAL produits invest	564 320.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉE

À 564 320.00 €

Monsieur le Maire remercie Madame Neau pour cette présentation et propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le Budget primitif 2026 de la COMMUNE qui peut se résumer ainsi :

- *Dépenses et Recettes de fonctionnement* : 2 200 400.00 €
- *Dépenses et Recettes d'investissement* : 564 320.00 €

Soit un budget global de 2 764 720.00 €

5- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE DES BOURGOGNES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par le Collège des Bourgognes de Chantilly dans le cadre de leur projet d'excellence « Parcours mémoriel des élèves de 3^{ème} ».

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € pour le Collège des Bourgognes.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder, au Collège des Bourgognes, une aide exceptionnelle de **300 €** dans le cadre du projet présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par le réseau d'aides spécialisées pour les enfants en difficulté (RASED) qui intervient dans notre école pour aider les élèves, de la maternelle au CM2, rencontrant des troubles de l'apprentissage.

Monsieur le Maire propose de leur accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder, au Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté, une aide exceptionnelle de **300 €**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FOYER DES TOUT PETITS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par le l'association du Foyer des Tout Petits pour permettre l'acquisition de nouveaux jouets.

Monsieur le Maire propose de leur accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 €.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder, au Foyer des Tout Petits, une aide exceptionnelle de **600 €** destinée à l'acquisition de jouets.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DES FÊTES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par le comité des fêtes au titre de l'année 2026.

Monsieur le Maire propose de leur accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € prévue pour le fleurissement du repas au golf de Chantilly.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder, au comité des fêtes, une aide exceptionnelle de **300 €**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE À L'ASSOCIATION L'ARDENTE POUR L'OPÉRATION OCTOBRE ROSE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association l'Ardente, dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

Il précise que ce montant sera ensuite reversé, par l'association, à la ligue contre le cancer.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour verser ce don exceptionnel à l'association l'Ardente.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder, à l'association l'Ardente, une aide exceptionnelle de **200 €** dans le cadre de l'opération présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10- CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES BORDURES ET TROTTOIRS DANS LE BOIS COUPÉ-PHASE 1 ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DANS LA RUE VATEL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil le projet de réfection des bordures et des trottoirs-phase 1 faisant suite aux travaux d'enfouissement des réseaux dans les rues suivantes :

- Rue Aristide Briand
- Rue Vatel
- Rue du Docteur Schweitzer

Il rappelle également le projet d'aménagement d'une aire de stationnement dans la rue Vatel.

Pour permettre la réalisation de ces travaux il convient de passer un contrat de mission de maîtrise d'œuvre pour :

- Etablissement d'un avant-projet sommaire
- Etablissement des plans d'avant-projet définitif
- Etude de projet
- Rédaction des documents de marché
- Analyse des offres
- Vérification et validation des études d'exécution
- Suivi et direction des travaux
- Assistance aux opérations de réception

Monsieur le Maire présente le devis de la société ACP d'un montant de 16 175.00 € HT soit **19 410.00 € TTC** et demande au Conseil Municipal son accord sur cette proposition.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De retenir la proposition de la société ACP pour un montant total HT de 16 175.00 € soit 19 410.00 € TTC,
- D'inscrire cette dépense au budget communal de l'année 2026,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la société ACP ainsi que tout document afférent à cette opération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11- CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA PHASE 2 DE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) a la compétence très haut débit et qu'à ce titre elle recense, en lien avec le SMOTHD, les besoins en prises nouvelles sur les territoires de ses communes membres.

Au titre de la phase 2 du déploiement, qui a débuté le 1^{er} janvier 2022, deux prises

supplémentaires ont été installées sur notre commune pour un coût total de 635 € pris en charge par la CCAC.

Lors du Conseil Communautaire du 16 novembre 2022, il a été décidé d'une participation de chaque commune membre, dans le cadre d'un fonds de concours, à hauteur de 50 % du montant de chaque prise ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Un fonds de concours d'un montant de 317 € doit donc être versé par notre commune à la CCAC correspondant au déploiement des deux prises fibres.

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour signer, avec la CCAC, une convention pour le versement d'un fonds de concours de 317 € dans le cadre de la phase 2 du déploiement du très haut débit.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide :

- D'autoriser le Maire à signer la convention de fonds de concours avec la CCAC telle qu'elle a été présentée,
- D'inscrire au budget la dépense correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12- RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CAUE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Monsieur le Maire donne la parole à Madame NEAU, première Adjointe et Présidente du CAUE de l'Oise.

Cette dernière propose au Conseil de renouveler l'adhésion au CAUE au titre de l'année 2026.

Elle rappelle que le CAUE de l'Oise s'adresse à toutes les personnes souhaitant agir sur l'aménagement et sur la qualité de leur cadre de vie et notamment aux élus des collectivités territoriales.

Les adhérents :

- Participent aux décisions et aux orientations de la vie de l'association en étant membre de l'assemblée générale,
- Soutiennent le développement de la mission de service public du CAUE et orientent ses actions et ses initiatives dans les territoires,
- Bénéficient d'un accompagnement spécifique et personnalisé de l'équipe pluridisciplinaire du CAUE pour être appuyés dans toute démarche de qualité en amont des projets concernant l'amélioration durable du cadre de vie, en termes de qualité des équipements, des aménagements, de la construction, de la planification urbaine, de la préservation des milieux naturels et agricoles, du tourisme...

Le CAUE propose :

- Des permanences en architecture, urbanisme et paysages gratuites pour tous les habitants du département,
- Des conférences, débats, projections et expositions,
- Des formations techniques et es informations pratiques,
- Des animations et des journées de découverte,
- Des ressources et des documentations spécialisées.

Le coût de l'adhésion annuelle reste inchangé. Il s'élève à 220 euros.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à procéder au renouvellement de l'adhésion de la commune au CAUE de l'Oise au titre de l'année 2026.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et près en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le renouvellement de l'adhésion de la commune au CAUE au titre de l'année 2026,
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à cette adhésion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Questions diverses :

Travaux d'enfouissement des réseaux dans le Bois Coupé :

Monsieur le Maire précise que les travaux sont presque achevés, tous les poteaux ont été retirés et les trottoirs ont été provisoirement repris avec mise en place de gravillons dans l'attente de la réalisation des travaux de réaménagement définitif (bordures et trottoirs) prévus à partir de 2026.

Décision du maire :

Décision n°2026-001 : Virement de crédits du chapitre 011-charges à caractère général -1500 € vers le chapitre 014 + 1 500 € afin de permettre de mandater la somme due au titre du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales).



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.